



Rédigé par **Emmanuel De Lœul**  
et **Catherine Pierloz**

Avec les relectures et contributions de **Christine Andrien**,  
**Sophie Clerfayt**, **Muriel Durant** et **Julien Staudt**

### Belgique, joyeux bro!\*

La Belgique est petite, la Belgique francophone encore plus petite. Or c'est du secteur conte en Belgique francophone que nous allons parler. Si des duos bilingues ont déjà existé avec des conteuses néerlandophones du nord du pays, nous avons par contre peu de contacts avec la toute petite communauté germanophone de Belgique. De plus, les politiques culturelles dépendent d'institutions cloisonnées linguistiquement ; en conséquence, le tout jeune «secteur conte» s'organise au sein de la seule Fédération Wallonie-Bruxelles, compétente pour les seules personnes francophones du pays. Donc nous parlons au nom de la Belgique du sud (Bruxelles et Wallonie) francophone, qui est grande comme deux fois la Corse et compte 4,8 millions d'habitants.

Ce mélange linguistique, ces communautés qui bataillent sur le champ politique colorent probablement qui nous sommes, nous, les conteuses belges. Nous ne sommes certes pas toustes surréalistes, ou sympathiques, ou farcis d'autodérision jusqu'à la moelle. Mais nous avons nos accents, nos parlers, nos expressions, nos 'ui' qui sonnent 'oui' etc... Nous sommes assez détendus et gouailleux face à toute tentative d'instigation d'un pouvoir central fort. Nous avons des histoires traditionnelles : les facéties de Pitche Scramouille, de Tchanchès, nos légendes héritées de Tijn Uilenspiegel (histoires de révoltes farceuses contre l'occupant). Dans nos forêts s'épanouissaient macrales et nutons. Nous les aimons, de près ou de loin, même si toustes les conteuses ne les ont pas inscrites à leur répertoire.

Voilà ce que nous devons à la géographie et à l'histoire : de vastes étendues forestières et des villes libres ; puis, plus

\* Dialecte bruxellois signifiant bazar ou objet à l'usage et aux caractéristiques incertaines ou encore un improbable montage.

tard, les mines et les récits ouvriers des mineurs, notamment ceux arrivés d'Italie, du Maghreb, de Turquie, ainsi que de nombreuses autres immigrations qui ont étoffé l'éventail multiculturel des répertoires où, peu ou prou sangs-mêlés, nous puisons : pays d'Afrique centrale (passé colonial de triste mémoire...), d'Europe, d'Asie. Voilà pour le terreau.

Les créations de spectacles de conte qui y poussent n'hésitent pas à associer les disciplines, à hybrider les registres, à explorer les langues, à exploser les dramaturgies ... Audace, liberté et diversité (osons-nous clamer !).

## Des conteuses, des formations et des lieux où conter

La densité des conteuses en Belgique francophone est importante. La Fédération des conteurs professionnels (alias « la Fédé » - voir encadré 1) regroupe actuellement cinquante-cinq membres (dont une grande majorité de femmes). Nous estimons les conteuses non-membres de la Fédé (bien que parfois très actif-ves professionnellement) à une cinquantaine aussi.

Sans compter les amateurices. Notons à ce propos qu'à défaut de s'être à ce jour accordé sur une définition satisfaisante du professionnalisme, conteuses professionnelles et amateurices naviguent en eaux troubles au sein comme en dehors de la Fédé.

Par ailleurs, nous nous connaissons quasiment toutes, que l'on se soit croisé-es à l'un ou l'autre événement lié au conte en Belgique, ou que nous ayons travaillé ensemble. Ce qui crée une émulation particulière et un dynamisme enthousiasmant.

Trois filières (non diplômantes) permettent de nous former. L'École internationale du Conte (portée par le Théâtre de la Parole) offre une formation initiale en 3 ans, durant les week-ends. Un compagnonnage apparenté à de la formation continue réunit deux groupes autour de Michel Hindenoch ainsi qu'un groupe autour de Henri Gougoud jusqu'à son décès. Ces trois filières partagent un même souhait de prendre la transmission à la source du renouveau du conte. En complément, plusieurs scènes ouvertes permettent également de se former « sur le tas ».

1

Dans sa forme actuelle, la *Fédération des conteurs professionnels* fête en 2024 ses 20 ans. Dédiée principalement à la défense de la profession, elle mène un plaidoyer soutenu auprès des autorités compétentes pour défendre les intérêts des professionnel·les du conte (comme lorsqu'elle obtient, en 2012, la reconnaissance des conteuses comme artistes du spectacle dans la liste des bénéficiaires de l'intermittence à la Belge) et obtenir la reconnaissance et les moyens d'un développement professionnel de l'art du conte.



2

Les *neuf principaux lieux* de programmation de conte comptent quatre Maisons du conte réparties sur le territoire : à Jodoigne, à Namur, à Charleroi et à Liège. Chacune a sa ligne de programmation particulière avec ou sans festival, développe des partenariats propres (orientés vers le socio-culturel et/ou plutôt vers le tourisme et le patrimoine, etc...) et est plus ou moins tournée vers les amateurs ou les professionnels (sans jamais d'exclusive). Deux autres associations sont principalement dédiées à l'organisation de festivals internationaux : Chiny cité des contes et Source Plurielle. Une association organise, principalement en région bruxelloise, des Contes en Balade. Et enfin, deux lieux (bruxellois) programment le conte sur scène : le Théâtre de la Parole et les Dimanches du conte. Ces trois lieux bruxellois dédient aussi une part de leur activité à des réflexions sur l'art du conte, sur la société, font œuvre militante et organisent également des festivals.

3

Fédérant les 7 plus anciens opérateurs du conte (3 des 4 Maisons du conte, le Théâtre de la Parole, Conte en Balade, Les Dimanches du Conte, Chiny cité des contes) et un petit nouveau (Source plurielle), *Cont'Acte* est née en 2017 pour se constituer en interlocuteur auprès des autorités publiques autant que par souhait de coordonner l'action respective de ses membres dans un secteur du conte tout juste reconnu et en pleine croissance. Veillant à se concerter avec la Fédération de conteurs, *Cont'Acte* défend aussi les intérêts d'organismes qui se mettent au service du conte et des conteuses en les programmant, en les produisant, en les diffusant, ce qui soulève des enjeux spécifiques d'employeur-se mais aussi d'acteur et actrice de référence sur un territoire, de concertation ...

Les conteuses bénéficient en Belgique de l'accès à un « statut de travailleuse des arts », forme d'intermittence (aux modalités plus précaires), qui autorise de nombreux·ses artistes à envisager de vivre de leur art, de se professionnaliser.

En Belgique francophone, les lieux dédiés spécifiquement à la programmation du conte sont peu nombreux et viennent partiellement pallier la difficulté d'être programmé dans les théâtres et centres culturels. Neuf structures se consacrent au conte (voir encadré 2). Toutes, à l'exception de la Maison du Conte de Namur, sont réunies en une fédération : Cont'Acte (voir encadré 3). Nous pouvons aussi compter sur le dynamisme et l'engagement de diverses associations animant des « petits lieux », des scènes-ouvertes ou même un festival en milieu étudiant, ainsi que sur les bibliothèques publiques.

À la fondation de certains de ces opérateurs historiques, dans les années 90, on retrouve les 5 conteuses qui ont fait le renouveau du conte en Belgique dès les années 80 : Antoine Patigny, Hamadi, Myriam Mallié, Joël Smet et Lisy Martin. Aujourd'hui, plus nombreux·ses et favorisé·es par la reconnaissance institutionnelle, des conteuses, à travers leurs compagnies, initient à leur tour de nouveaux festivals et de nouvelles programmations. Bref, il y a beaucoup d'artistes sur un territoire étroit et chiche en débouchés, dans un secteur conte encore jeune et sous-financé. Cela demande une réorganisation de l'ensemble et appelle à la solidarité.

## Une reconnaissance

Ce dont le secteur conte est assez fier, c'est d'avoir réussi, notamment grâce à l'opiniâtreté de la Fédé, à être reconnu, en 2016, comme discipline à part entière dans le décret des arts de la scène. À partir de 2018, les aides financières deviennent plus conséquentes et permettent au secteur de se professionnaliser : bourses de recherche et aides au projet (d'artistes comme de structures) ponctuel·les ; contrats de création, de services ou de diffusion et contrats-programmes pluriannuels.

Depuis 2019, une réorganisation de tout le secteur culturel francophone a instauré des commissions qui remettent des avis motivés concernant ces aides financières. Pour le conte, elles sont composées d'artistes, de programmeuses et de fonctionnaires.





Fin 2023 ont ainsi été votés les nouveaux budgets à allouer pour une durée de 5 ans à la fois aux instances programmatrices et à des compagnies. L'enjeu était important. Malheureusement le total des sommes sollicitées dépassait largement le budget octroyé au secteur conte. Ce qui a créé une situation explosive : dans les commissions d'avis, des conteuses étaient appelées à déterminer des propositions de budgets à allouer à des collègues, à leur propre compagnie parfois, ainsi qu'à des instances programmatrices, avec des moyens financiers insuffisants à la base.

La crise a éclaté quand il est apparu que la Maison du conte et de la littérature du Brabant Wallon s'était vue retirer la moitié de ses subsides, alors qu'elle œuvre avec fidélité et de manière multiforme et cohérente pour le conte depuis 1999. Dans une lettre ouverte, cette décision a été dénoncée par une majorité de professionnel·les et intervenant·es du conte comme l'amorce d'une évolution du financement du secteur conte au bénéfice de compagnies individuelles et aux dépens des opérateurs collectifs historiques.

## Des défis

L'année 2023 s'est donc achevée en crise. Tout le monde s'accordait pour dénoncer la faiblesse du budget alloué au secteur conte. Mais dans l'attente d'un hypothétique refinancement (réclamé par toutes), certain·es préféreraient privilégier le financement direct d'artistes via les compagnies de conteuses, tandis que les autres, plus nombreux (tant membres que non-membres de la Fédé) souhaitaient voir maintenus et renforcés les opérateurs expérimentés à vocation collective.

La Fédération de conteurs professionnels a largement été remise en cause pour n'avoir pas correctement mis en évidence et encore moins suffisamment mis en débat cet enjeu, ainsi que pour n'avoir pas anticipé de potentiels conflits d'intérêts entre mandats d'administratrice de la Fédé, d'expert·e de « commission d'avis » et de bénéficiaire potentiel·le de subsides.

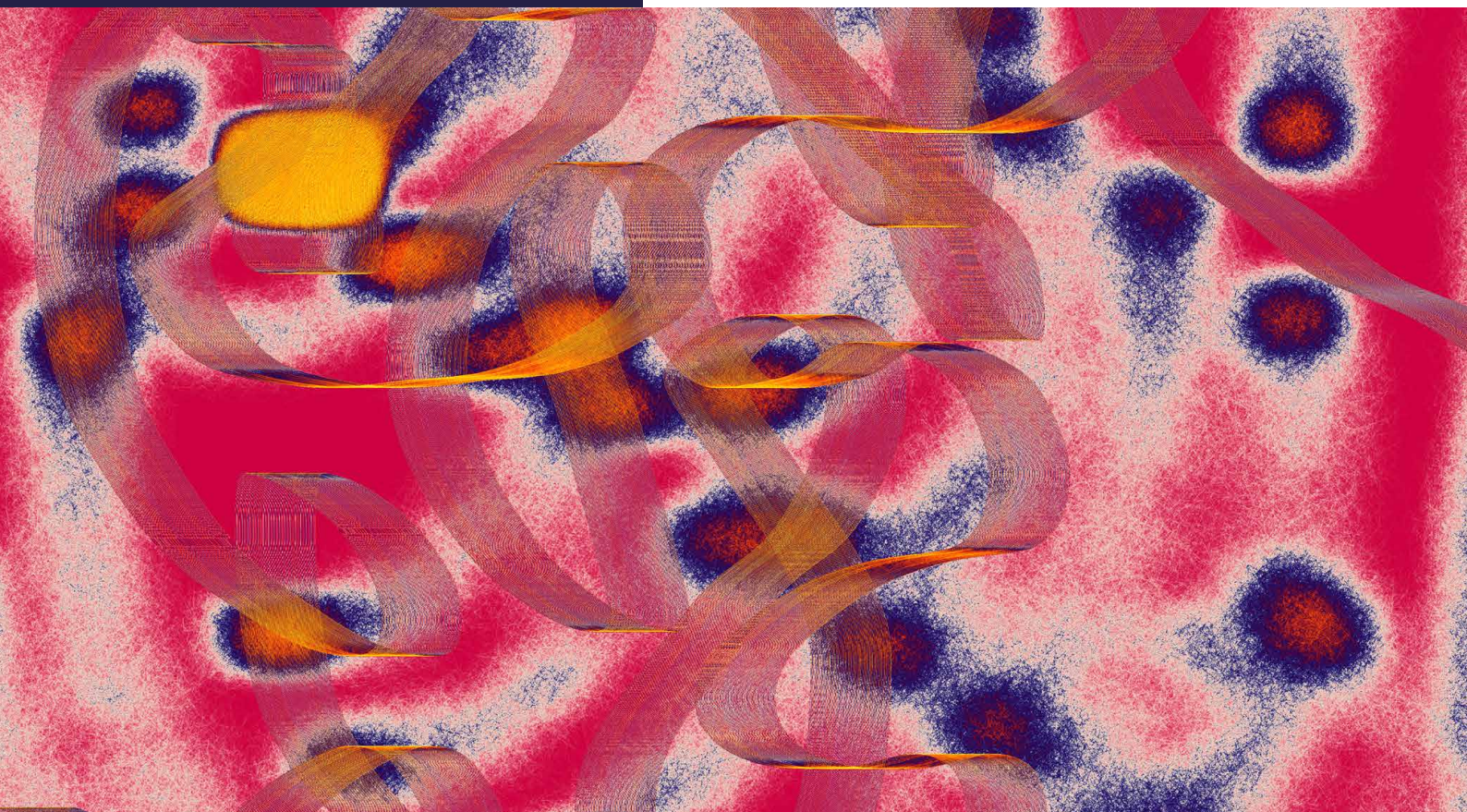
Le besoin devenait évident d'assainir les pratiques, de clarifier les missions et de renforcer la transparence, en fonction de priorités redéfinies démocratiquement. Ce travail d'aggiornamento a été mis en œuvre avec détermination en 2024 et se poursuit en 2025.



mise en page, cartes, peinture  
Laurence Garcette

Par ailleurs, d'autres chantiers restent ouverts. Comment penser tous ensemble (artistes et programmeuses) au fonctionnement à venir d'un secteur, qui a certes trouvé une reconnaissance qui n'existe pas dans d'autres pays, mais qui ne doit pas se laisser piéger par les agendas politiques, par la compétition ? Comment faire comprendre la nature propre de cet art, avec ses besoins spécifiques, et éviter qu'il soit dévoyé par conformisme aux cases culturelles et administratives forgées par et pour les disciplines reconnues de plus longue date ? Comment défendre réellement le conte, ce vigoureux nomade, ce trésor de simplicité, des entrelacs tortueux des monceaux d'écriture administrative, des ivresses du pouvoir et des avidités que suscite l'argent ? Peut-être est-il temps, après les combats, de refaire une cure de jouvence auprès des facétieux héros et malicieuses héroïnes de nos contes traditionnels ...

Avril 2025



APACC

Association Professionnelle  
des Artistes conteurs et conteuses

Commission «International»

Conteurs et conteuses du monde

7 - La Belgique

[www.conteurspro.fr](http://www.conteurspro.fr)  
[international@conteurspro.fr](mailto:international@conteurspro.fr)

